



**CERCA**  
Cellule de réflexion chrétienne  
sur l'actualité

# La tempête, la mémoire et l'avenir

La date du 24 janvier 2009 s'est invitée brutalement et pour longtemps dans notre mémoire collective de Landais. De très grands coups de vent ce jour-là, et c'est tout un paysage, tout un patrimoine, toute une économie qui se sont affaissés. Ce sont des vies qui sont entrées pour un temps dans l'obscurité : celle des maisons mais aussi, dans certains cas, celle de la déprime. Parfois même, ce sont des vies qui ont été emportées par la brutalité d'une tempête qu'on croyait, peut-être à tort, impossible.

## Un moment de fraternité

Mais ce vent brutal et violent est aussi venu balayer certains de nos discours. Notamment ceux empreints de nostalgie et souvent définitifs sur l'affaissement des solidarités et l'individualisme desséchant d'une société qui aurait perdu la boussole du vivre ensemble. Devant le chaos, chacun s'est senti comptable de l'autre : de son voisin, de ses parents, de ses amis et des inconnus. Les solidarités personnelles mais aussi celles des entreprises, des municipalités, des associations et des services publics ont permis d'apporter de l'humanité dans le fatras d'un massif écrasé, des routes défoncées et des maisons endommagées.

Avec cette tempête, le mot d'apocalypse s'est souvent logé dans les conversations. En la réduisant à la violence extrême, on oublie trop souvent que l'apocalypse est avant tout une révélation, un dévoilement. En l'occurrence, la tempête a bien levé le voile sur nos vies, révélant à quel point elles peuvent encore être animées par celles des autres. Un « moment fraternité » tel que le décret Régis Debray s'est bien produit dans les Landes ! La force du vent a fait tomber le royaume morcelé du *“moi-je”* pour laisser place à la force du *“nous”*. Les très nombreux gestes d'entraide, les initiatives étonnantes et parfois même certains gestes héroïques resteront aussi dans nos mémoires

comme autant de signes rassurants. Peu importe que cet élan fraternel passe un peu, puisqu'on sait maintenant qu'il reste bien au cœur de nos capacités humaines, toujours prêt à se déployer.

## La forêt, au cœur de la tempête

De cette tempête, c'est bien la forêt qui en a subi les dégâts les plus profonds et à l'évidence aussi les plus durables. En quelques heures, sur le million d'hectares que compte l'Aquitaine, 300 000 hectares ont été touchés, dont 160 000 l'on été à plus de 60%. Si la tempête de 1999 avait mis à terre 20 millions de mètres cubes de bois, celle de 2009 en a brisé et couché le double. Cette quantité de 40 millions de mètres cubes s'avère extrêmement lourde puisqu'elle équivaut au moins au quadruple des volumes produits bon an mal an. En Aquitaine, le plus touché a été de loin le massif landais où les dégâts concernent surtout les peuplements anciens, c'est-à-dire les plus exploitables (plus de 40 ans) ou en passe de l'être.

Cette catastrophe constitue une perte de patrimoine traumatisante à plus d'un titre. Sur le plan économique, évidemment, l'épisode venteux a dilapidé une épargne accumulée sur pied pendant des décennies par les sylviculteurs et les communes forestières. La valeur du bois d'œuvre qui fluctue normalement entre 30 et 35 euros le mètre cube est ainsi passée à moins de 5 euros, et ce pour une période appelée à durer du fait d'un marché qui était déjà atone avant la tempête. Le bois d'industrie (panneaux, papeterie, etc.) est, quant à lui, passé de 10-15 euros le mètre cube à presque rien.

On mesure la perte économique pour les nombreux sylviculteurs qui se partagent le massif. Certes, peu d'entre eux vivent exclusivement de cette ressource, étant

donné la faible rentabilité d'une telle production. Il n'empêche : pour beaucoup, la forêt assure des compléments à des revenus parfois modestes (pensions de retraite, salaires faibles). Ce sont ainsi pour beaucoup de familles bien des perspectives qui se sont envolées en quelques heures. Et par-delà l'incidence économique, c'est un traumatisme psychologique qui les a affectées. Un vent qui annihile en un si bref moment les efforts consentis pendant des décennies a laissé sans voix des femmes et des hommes qui entretenaient leur forêt avec patience et persévérance.

Quant aux communes forestières, leur budget se trouve amputé de rentrées financières, parfois de façon très substantielle, ce qui les oblige à surseoir, voire à annuler leurs projets d'investissements éducatifs, sociaux ou en infrastructures. Ce sont ainsi les moyens de structurer le vivre ensemble qui ont été touchés au cœur par ce vent effroyable.

Si la solidarité spontanée a livré beaucoup de ses trésors, l'État s'est également porté au secours des zones dévastées. Notamment en finançant rapidement les travaux, souvent titaniques, destinés à rouvrir les chemins. Mais sur l'évacuation des bois brisés (volis) ou couchés (chablis), il a semblé faire montre de retards dans l'exécution de son plan. Annoncée dès février 2009, une enveloppe d'un milliard d'euros devait ainsi permettre de financer la réalisation d'aires de stockage des pins en souffrance. Cette somme intégrait à la fois des subventions pour réaliser ces aires et des prêts destinés à l'achat des pins endommagés. Malheureusement l'objectif de 10 millions de mètres cubes stockés ne sera pas atteint, loin s'en faut, puisque seuls quelque 3 millions le sont pour l'heure. D'ores et déjà, l'écrasante majorité des volumes qui n'ont pas été évacués est désormais colonisée par un champignon bleuissant. Si celui-ci n'altère pas les performances technologiques du pin, la couleur qu'a le bois n'en demeure pas moins rédhibitoire quand il s'agit de transactions commerciales. Plutôt que d'être destiné à la filière de la construction, ce bois est alors promis à l'industrie, en particulier à la fabrication de panneaux et de papier, très faiblement rémunératrice pour les sylviculteurs et les communes forestières. Dès lors, se pose la question de continuer à accroître les volumes stockés puisque leur valeur commerciale rend désormais peu rentable l'opération coûteuse de leur immobilisation.

Le stockage stratégique du bois dans de bonnes conditions a donc échoué en grande partie. Pour qu'il soit opéré de façon satisfaisante, il aurait fallu qu'il se fasse essentiel-

lement avant l'été, une saison de fort développement pour le champignon.

Si la volonté de solidarité publique n'est pas ici à remettre en cause, il apparaît toutefois légitime de s'interroger sur certains dysfonctionnements marqués au sceau d'une évidente inertie.

Pour l'heure, ce sont les sylviculteurs et les communes forestières qui sont les plus touchés. Le reste de la filière paraît beaucoup moins affecté, au moins à l'aune des emplois perdus. Si pour l'heure, ce sont surtout les entreprises de plantation qui éprouvent des difficultés, à terme, les secteurs du sciage et du bûcheronnage pourraient connaître des difficultés majeures du fait d'un déficit probable de bois de qualité. En revanche, les papetiers qui disposent d'une matière première importante et bon marché paraissent en situation avantageuse.

## Vers une nouvelle mutation ?

Les Landes, par ailleurs durement touchées en 2009 par des fermetures d'usines (Pontonx-sur-l'Adour, Hagetmau), sont confrontées à un réel défi aujourd'hui. Devant tant d'efforts anéantis, on a peine à entendre que « *il n'est de richesses que d'hommes* ». Et pourtant, dans ce département qui était pauvre en tout, ce sont bien les hommes qui en ont fait une terre réputée pour son bien vivre.

Le chemin parcouru depuis deux siècles montre que, dans ce département, rien n'est immuable. L'histoire montre qu'il y est même plutôt question de mutations, voire de révolutions, que d'évolutions. Même après la dévastation du 24 janvier, le paysage n'a que peu à voir avec les Landes du 18<sup>ème</sup> siècle. Qu'y a-t-il de commun entre l'industrie forestière et la sylviculture d'aujourd'hui et l'agro-pastoralisme de jadis ? Faut-il rappeler que les Landes ont longtemps été une sorte de *terra incognita* très pauvre en terres fertiles et en proie à la stagnation des eaux ? Terres aux marges de la France, sans ressources, voire hostiles, les Landes ont suscité bien des projets parfois les plus fous comme celui d'y introduire des dromadaires au début du 18<sup>ème</sup> siècle... C'est finalement la *loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne* (1857) qui va faire basculer massivement le département vers la culture forestière. De l'agro-pastoralisme de subsistance, les Landes vont ainsi passer à la production de gemme, un véritable "or blanc" pour le département mais aussi pour la France qui s'industrialise. Les grands incendies de 1949 qui ont brûlé alors 300 000

hectares de pins ne sonnent pas pour autant le glas du massif, au contraire même : la construction de pistes destinées à prévenir les incendies facilite aussi l'agglomération d'industries du bois à un massif désormais accessible toute l'année. Ainsi avec le passage d'une économie gemmière à une économie forestière, les Landes connaissent une nouvelle mutation, avec son cortège de remises en question mais aussi d'emplois nouveaux.

La tempête du 24 janvier a-t-elle fait souffler le vent d'une nouvelle révolution dans les Landes ? En dépit de l'écrasement, les hommes et les femmes du massif cherchent à se relever. Malgré le découragement bien compréhensible, il n'en demeure pas moins que la forêt reste une richesse à promouvoir. A la critique récurrente d'une prédominance du pin à l'enracinement fragile, il importe d'opposer le fait que les autres essences n'ont pas résisté à des vents dépassant les 150 kilomètres/heure d'une part et que, d'autre part, le pin maritime n'a pas été choisi par hasard mais pour sa capacité d'adaptation à des sols pauvres et humides qu'il fallait par ailleurs stabiliser.

Ne faut-il rien changer pour autant ? Avant tout, les experts forestiers pointent la nécessité de gérer la forêt selon des cycles plus courts. Pour cela, les techniques culturales et peut-être certaines habitudes sont peut-être à repenser. Des efforts d'organisation d'une filière très éclatée et peu réputée pour sa structuration sont également à envisager. Cependant, la question du financement du reboisement reste entière pour des forestiers dont les marges de manœuvre sont étroites, voire absentes. C'est notamment aux pouvoirs publics que cette question est posée. Peut-on laisser des milliers d'hectares sans lendemain alors que la forêt est un poumon économique, un moyen de séquestrer le carbone dans un monde qui en regorge, et un régulateur des nappes jadis si envahissantes ?

Dans une période de bouleversements énergétiques inéluctables, d'autres pistes s'annoncent porteuses d'avenir : la production d'énergie solaire qui peut fournir aux communes forestières une nouvelle source de revenus et la production de bois-énergie peuvent ainsi apporter une réponse complémentaire pour un massif qui n'est pas appelé à disparaître ou même à désérer sa vocation première de fournisseur de bois.

## L'homme, acteur de la Création

« *Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va* ». Cette formule de Sénèque situe bien l'enjeu actuel pour les Landes : au lendemain de cette tempête, il s'agit

bel et bien d'envisager une direction nouvelle. Dans le passé, les Landais ont su rebondir après les catastrophes. Ils n'ont pas accepté la domination des éléments et de la mort. C'est parce nous voulons croire à cet avenir et participer, ici comme ailleurs, à une Création toujours renouvelée et que nous souhaitons toujours plus accueillante et solidaire, que nous, chrétiens des Landes, sommes appelés à penser et agir pour y contribuer à notre mesure.

15 janvier 2010

**Les membres de la CERCA :**  
Claudy Bernard, Pierre Blanc, Odile Claireaux,  
Patrice Desbordes, Jean-Marc Dubis,  
Michel Laborde, Solange Lafitte.

## Quelques données sur la forêt

- Le département des Landes est le plus boisé de France, avec un taux de boisement de 67%.
- Les quelque 600 000 hectares appartiennent pour l'essentiel (90%) à des propriétaires forestiers, le reste se partageant entre forêts communales et forêts domaniales.
- La forêt landaise est une forêt exploitée selon des plans de gestion qui prévoient un calendrier de coupes. Elle crée chaque année environ 9 millions de mètres cubes de nouvelle biomasse. L'équivalent est prélevé pour le bois et l'industrie.
- En 2005, la sylviculture, l'exploitation forestière et la première transformation employaient 6 000 salariés. L'industrie de seconde transformation (pâte à papier et panneaux) appartenant pour la plupart à des grands groupes internationaux – Egger, Smurfit, Gascogne, etc. – représentait 4 200 salariés.
- Le massif forestier a été touché trois fois de façon brutale : les incendies de 1949 qui avaient emporté 300 000 hectares, la tempête de 1999 qui avait surtout affecté le nord du massif, puis la tempête de 2009.